

DEC171987DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Michel Mortier, délégué général à la valorisation

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC171848DAJ du 26 juin 2017 portant nomination de M. Michel Mortier aux fonctions de délégué général à la valorisation ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} - Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes et décisions relevant de ses attributions à M. Michel Mortier, délégué général à la valorisation pour la période du 24 au 27 juillet 2017 inclus.

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90